



Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal

- Séance du 15 janvier 2024 -

Madame le Maire Carole SAGUET ouvre la séance à 18h30.

Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents à l'exception de Monsieur Olivier KARAS (pouvoir donné à Madame Françoise BERTRAND BOCKSTAL).

L'ordre est le suivant :

- Lancement marché repas de cantine ;
- Effacement des réseaux – Plan de financement ;
- Révision du loyer 2 rue des Tournelles ;
- Questions diverses.

Lancement marché repas de cantine

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que le marché de livraison de repas en liaison froide pour la cantine périscolaire arrivera à échéance le 31 août prochain.

Par conséquent, il est demandé à l'assemblée de procéder au lancement d'une consultation publique.

Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité le lancement de la procédure de consultation sous forme de marché de fournitures en procédure adaptée.

Effacement des réseaux – Plan de financement

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée le projet d'effacement des réseaux électrique, éclairage public et de télécommunication dans les rues de Châlons, des Moulins et de la Bacuterie de notre commune, établi par le SIEM.

Tableau récapitulatif des dépenses :

Travaux	Montant	Participation de la commune
Effacement du réseau BT	170 000,00 €	8 500,00 €
Effacement du réseau Orange	61 343,79 €	61 343,79 €
Effacement du réseau Eclairage Public	53 000,00 €	45 771,72 €

Le Conseil Municipal approuve ce plan de financement.

Révision du loyer 2 rue des Tournelles

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'appliquer une revalorisation de loyer pour le logement situé au 2 rue des Tournelles à Recy.

Elle précise que la révision de ce loyer est basée sur l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre, ce qui représente une variation de 3,50 %.

Madame le Maire rappelle la formule de calcul du loyer qui est la suivante :

$$\text{Loyer précédent} \times \frac{\text{Indice de référence des loyers du trimestre concerné}}{\text{Indice de référence des loyers du même trimestre de l'année précédente}}$$

Le Conseil Municipal prend acte de la révision du loyer à compter du 1^{er} janvier 2024.

QUESTIONS DIVERSES

Chenilles processionnaires

Madame le Maire rapporte aux conseillers qu'un traitement par un bacille aura lieu d'ici fin janvier pour détruire les larves des chenilles processionnaires et ainsi en limiter la propagation.

Dispositif My Keeper à l'École Primaire Fernand VITRY

Madame le Maire annonce aux conseillers qu'elle a passé commande de plusieurs boîtiers relatifs au dispositif My Keeper, solution connectée pour donner l'alerte en cas d'intrusion ou autre risque majeur.

Madame le Maire précise que chaque enseignante sera dotée d'un dispositif ainsi que le personnel encadrant la cantine.

Âges et Vie

Madame le Maire annonce qu'elle est dans l'attente des résultats de l'analyse des sols qui s'est déroulée en fin d'année.

Accueil pendant les vacances scolaires

Madame Émilie HAUMONT rapporte à l'assemblée qu'il y aura deux semaines d'accueil pendant les vacances de février. Les moins de 6 ans seront accueillis à Recy et les 6 et plus à Saint Martin sur le Pré.

Prochaine réunion du Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal est arrêtée au 19 février à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

À Recy, le 15 janvier 2024.

Le Maire,
Carole SAGUET